

Un politicien maudit

T.-D. Bouchard

Jean-Noël Dion

Numéro 30, été 1992

Un parlement se raconte : bicentenaire des institutions
parlementaires

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/8059ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dion, J.-N. (1992). Un politicien maudit : T.-D. Bouchard. *Cap-aux-Diamants*, (30), 38–40.

UN POLITICIEN MAUDIT

T.-D. BOUCHARD

T.-D. Bouchard, fils d'épicier et – dit-on – franc-maçon, n'est pas un politicien de tout repos. Il avait même la fâcheuse habitude d'aller manger de la viande Chez Kerhulu, le Vendredi Saint...

par Jean-Noël Dion*

LE 14 NOVEMBRE 1962 DÉCÈDE TÉLESOPHORE-DAMIEN Bouchard, toujours considéré comme un homme de la gauche radicale du Parti libéral, un



Téséphore-Damien Bouchard, 1881-1962. Orateur de l'Assemblée législative de 1930 à 1936. (Coll. initiale. Archives nationales du Québec à Québec).

anticléric à qui l'on a collé plus d'une étiquette. Natif du quartier pauvre de Saint-Hyacinthe, du «Marché à foin» comme il aime souvent à le dire, «fils de porteur d'eau», Bouchard connaît une carrière politique mouvementée, remplie de polémiques, de procès, de dé-

nonciations. La seule mention de son nom peut semer la terreur tant il a contribué à soulever des controverses. Avec ses talents d'orateur et un don certain pour le journalisme, qu'il pratique assez tôt dans sa jeunesse, le «diable de Saint-Hyacinthe» a presque créé un mythe autour de sa personne.

En quoi Bouchard mérite-t-il sa réputation? Voici les grands moments de sa carrière qui permettront d'élucider la question.

Journaliste et rédacteur

Né le 20 décembre 1881, Téséphore-Damien est le fils de Damien Bouchard, épicier et hôtelier, et de Julie Rivard. Après des études à l'Académie Girouard et au Séminaire de Saint-Hyacinthe de 1894 à 1902, il obtient le poste de rédacteur en chef à *La Tribune de Saint-Hyacinthe*, après avoir collaboré aux journaux *La Patrie* et *La Presse*.

Poursuivant sa carrière de journaliste, il devient rédacteur à *L'Union de Saint-Hyacinthe* en 1902, organe du Parti libéral local, dont il fait l'acquisition l'année suivante. Ce journal porte un nouveau nom en 1912: *Le Clairon*, rival du journal conservateur *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, dont le rédacteur est l'écrivain Harry Bernard, ennemi juré de Bouchard. *Le Clairon* souhaite «une rénovation intellectuelle» et exprime «des besoins longtemps contenus». Bouchard qui possède d'autres journaux – *En avant* (1937-1939), *Le Clairon de Montréal* (1946-1953), *Le Haut-Parleur* (1950) – demeure propriétaire du *Clairon de Saint-Hyacinthe* jusqu'en 1954. René Lévesque, avec sa chronique de cinéma, en deviendra un des collaborateurs.

T.-D. Bouchard épouse, le 12 mai 1904, à Montréal, Blanche-Corona Cusson. Le couple a trois enfants, dont un seul survit, Cécile-Éna, journaliste à son tour, secrétaire pour son père à l'occasion, et appelée à travailler aux œuvres de guerre.

Échevin, maire et député

En 1905, Bouchard est élu échevin; il a alors 23 ans. Cinq ans plus tard, il démissionne de son poste pour être nommé greffier de la ville et surintendant du service des eaux et de l'éclairage public. Il est maire de Saint-Hyacinthe de 1917 à 1930 et de 1932 à 1944, et député du comté de Saint-Hyacinthe de 1912 à 1919 et de 1923 à 1944. À la mairie, comme au Parlement québécois, il est défait à une seule élection, par le D^r Henri Pagé dans le premier cas, par Armand Boisseau dans le deuxième, lui aussi membre du Parti libéral. Le notaire Boisseau voulait donner une leçon au «coq du village», du moins arriver à le faire taire au sein du parti de Lomer Gouin. Bouchard reprend vite le pouvoir alors qu'il réussit à mettre au jour les tractations malhonnêtes de son adversaire qui sera d'ailleurs emprisonné.

À mesure qu'il gravit les échelons, Bouchard prend conscience des réformes et des améliorations à apporter. Au niveau local, il crée une infrastructure municipale et civile en faisant construire de nouveaux édifices: l'hôtel de ville, la Porte des Anciens Maires (devenue un symbole pour les Maskoutains), la piscine extérieure, le théâtre, le centre sportif; de plus, il fait aménager des parcs. Il s'attaque aussi à la réfection de ponts après l'abolition des péages, question qu'il règle dès son entrée à la mairie.

Économiste et homme d'affaires, il défend de nombreux dossiers: l'abolition et le rachat des rentes seigneuriales, l'imposition de taxes pour les manufactures et les communautés, décision qui crée d'ailleurs un tollé chez les membres du clergé et à laquelle un concordat s'oppose vainement. Bouchard s'intéresse également à la pasteurisation du lait, à la municipalisation de l'électricité, à l'instruction obligatoire (le Québec sera la dernière province à voter une telle loi en 1943, après dix ans de houleux débats), à la séparation de l'Église et de l'État. Partout le politicien impose ses idées. Il est de tous les comités, de toutes les associations; il a même la réputation d'être franc-maçon.

Une carrière nationale

Le Maskoutain est élu député de Saint-Hyacinthe une première fois en 1912 et est réélu à sept reprises dans le comté. Deux ans seulement après son entrée à l'Assemblée législative, on lui confie la présidence de la Commission d'enquête sur les compagnies de prêt coopératif. Comme il connaît parfaitement l'administration municipale, il devient président de l'Union canadienne des municipalités en 1918, puis fondateur et secrétaire de l'Union des municipalités de la province de Québec de 1919 à 1937. Dans le



Téphore-Damien Bouchard, étudiant au Séminaire de Saint-Hyacinthe de 1894 à 1902. (Archives du Séminaire de Saint-Hyacinthe).

cabinet Louis-Alexandre Taschereau, il occupe le poste de président de l'Assemblée législative et dirige en plus le ministère des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, du 6 juin 1935 au 27 juin 1936. Au plus fort de la crise économique, il cherche à soulager le fardeau fiscal des municipalités à qui incombe le secours direct. Grâce à des subventions provinciales et fédérales, il propose un programme de



«Un souvenir douloureux que chacun doit se rappeler». Cette caricature parue dans Le Bavard de Montréal, en 1945, vise à dénoncer les pratiques du maire Bouchard durant la Crise économique, qui, même par très grand froid, faisait casser de la pierre aux chômeurs qu'il payait neuf piastres la toise, soit un salaire de 4,50 \$ pour deux semaines. (Archives de la Société historique de Saint-Hyacinthe).

Nicolas Sauer, ingénieur russe, accompagne T.-D. Bouchard en Allemagne afin d'acheter des moteurs diesel pour munir la ville de Saint-Hyacinthe d'une centrale électrique et briser le monopole des compagnies d'électricité. Cette usine sera en fonction de 1934 à 1947.
(Fonds Bouchard. Archives nationales du Québec à Québec).

travaux publics procurant de l'emploi aux chômeurs, sans grever le budget municipal. Le programme est appliqué à Saint-Hyacinthe et suivi dans plusieurs villes et villages de la province.

Après la victoire d'Adélard Godbout, Bouchard conserve son poste au ministère des Affaires municipales. Suite à la défaite du Parti libéral, il agit comme chef de l'opposition sous le gouvernement Duplessis et, lorsque l'honorable Godbout reprend le pouvoir, on l'appelle à la direction des ministères des Travaux publics de 1939 à 1942 et de la Voirie de 1939 à 1944. À titre de



Bouchard surveillant les travaux de construction de la route entre Senneterre et Mont-Laurier, section centre, juillet 1940, H.G. O'Connel, entrepreneur.
(Fonds Bouchard. Archives nationales du Québec à Québec).

membre du cabinet, il participe à la modification de la loi concernant les pensions de vieillesse pour la fonction publique et à l'étatisation de la «Montreal Light Heat and Power Co.», qui devient l'Hydro-Québec. Il en est le premier président, après sa nomination au sénat en 1944. À l'Assemblée législative, Duplessis percevait Bouchard comme son adversaire le plus redoutable.

Bouchard participe aussi à l'avènement du droit de vote des femmes. Si l'histoire met en évidence les luttes et la ténacité des Idola Saint-Jean et Thérèse Casgrain, le nom du tribun doit être également retenu. Malgré l'opposition du cardinal Villeneuve et du clergé québécois, Godbout parvient à réfuter leurs propos et à lever l'obstacle en menaçant de démissionner et d'être remplacé par l'anticlérical T.-D. Bouchard. Il n'en faut pas plus pour effrayer les opposants et faire adopter la loi qui est sanctionnée le 25 avril 1940.

Durant la Deuxième Guerre mondiale, Bouchard exprime de plus en plus sa vision pancanadienne et les avantages d'un Canada uni. Ses nombreux articles relatifs à la conscription et publiés dans *Le Clairon* ont souvent inquiété les nationalistes. Il est curieux de lire les noms de Bouchard, de Jean-Charles Harvey à côté de celui du cardinal Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve à propos du regroupement des forces antinationalistes, réunies dans l'Institut démocratique canadien que Bouchard fonde et préside, et dans la «Canadian Unity Alliance». À bien des égards, ces personnes ont la plupart du temps été actives dans des camps opposés.

Le sénateur Bouchard

En mars 1944, après avoir démissionné de son poste de député, Bouchard est nommé sénateur par William Lyon Mackenzie King. Il a 63 ans. Moins de trois mois après cette nomination, il prononce au Sénat un long discours sur l'insignifiance et la malhonnêteté des manuels d'histoire du Québec – un pied de nez aux recueils de Lionel Groulx – ainsi que sur l'effet désastreux des influences cléricales. Bouchard se plonge encore dans l'eau déjà bouillante en traitant de l'importance d'apprendre l'anglais et d'avoir un manuel commun d'histoire pour les anglophones et les francophones, ce qui contribue à faire lever une série de boucliers par les ardents défenseurs d'une certaine autonomie provinciale. Duplessis et le cardinal Villeneuve ainsi que plusieurs notables demandent alors à Godbout la destitution de Bouchard comme président de l'Hydro-Québec. Godbout, qui entreprend sa campagne électorale, cède aux pressions et destitue le vieux «brûlot» de son poste. Imperturbable, Bouchard travaille au Sénat durant dix-huit ans, jusqu'à sa mort, à sa maison de Westmount, à l'âge de 80 ans et onze mois. Il est inhumé à Saint-Hyacinthe.

Avant-gardiste, homme parfois dur, opportuniste à ses heures, comme le veut peut-être la politique, il fit «frémir les faibles et vomir les tièdes» et sonna le réveil d'un peuple trop souvent à genoux. †

*Archiviste du Séminaire de Saint-Hyacinthe